



Le développement durable et solidaire au cœur de la politique régionale

MERCI DE RÉPONDRE AVANT LE 8 MARS 2010

I) Citoyenneté – Gouvernance

Démocratie représentative et transparence

L'articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative devrait être au cœur de nos préoccupations communes. Les citoyens partisans de la 1^{ère} ne sont pas hostiles à la seconde comme le pensent beaucoup d'élus qui se sentent un peu propriétaires de leur charge. Le non-cumul des mandats, la remise en cause de « carrière », font partie des outils d'une démocratie vivante.

La démocratie représentative doit sans cesse progresser et cela passe, entre autres, par une plus grande transparence dans les débats et les prises de décisions.

- 1) Êtes-vous favorable à ce que la totalité des débats publics de commission permanente du Conseil régional soit filmée et transmise en direct sur Internet ?

Oui Non

Commentaires :

- 2) Êtes-vous favorable au non-cumul des mandats ? Jusqu'à quel niveau ?

Oui Non

Commentaires :

Démocratie participative

La concertation au sein du Conseil Régional peut se mettre en place via une médiation composée d'un ou plusieurs élus qui pourraient recevoir et transmettre les attentes du tissu associatif aquitain à l'ensemble des membres du Conseil, intervenir auprès des services de la région pour le règlement de litiges, mais aussi informer les citoyens des actions du Conseil Régional (par exemple en organisant régulièrement des tables rondes).

- 3) Souhaitez-vous engager la Région et les citoyens aquitains dans une démarche participative en respectant les trois principes suivants ?

- L'engagement de consulter toutes les parties concernées, directement ou indirectement, par la décision à prendre.
- L'engagement de prendre en compte les arguments basés sur l'intérêt général, peu importe le statut social des locuteurs.
- L'engagement d'assurer toute la transparence dans la démarche participative et dans le suivi des décisions.

Oui Non

Commentaires :

- 4) A l'exemple de la Région Poitou-Charente, êtes vous favorable à la mise en place de jurys citoyens pour les grandes questions stratégiques du Conseil Régional (exemple : LGV Aquitaine) ?

Oui Non

Commentaires :

- 5) Afin d'accentuer la représentativité du CESR, êtes-vous favorable à une plus grande ouverture du CESR aux citoyens et à leurs associations et à leur mise à disposition des capacités de recherche et d'analyse du CESR ?

Oui Non

Commentaires :

Débats et engagements électoraux

- 6) Une fois élu(e), accepterez vous de faire régulièrement le point sur vos engagements pré-électoraux ? Sous quelle forme ? Et avec quelle régularité ?

Oui Non

Commentaires :

Compétences des Régions

Le conseil économique et social de Bretagne s'est prononcé pour une clarification des compétences des collectivités locales et de l'état par voie législative en renforçant les prérogatives du chef de file sans renoncer à la compétence générale ni à la présence de l'état sur les territoires.

Il souhaite aussi conforter la région, collectivité pertinente aux cotés de l'état, l'Europe et les grandes métropoles en renforçant aussi la démocratie consultative au service du développement territorial.

- 7) Êtes-vous favorable à la clarification des compétences des collectivités locales ?

Oui Non

Commentaires :

- 8) Sur quelles thématiques la Région a-t-elle vocation à être chef de file ?

Commentaires :

- 9) Le Conseil Régional Aquitaine a fait des Pays un vecteur important de sa politique d'aménagement du Territoire. La réforme en cours tendrait à les supprimer. Êtes-vous prêt à les maintenir ? A favoriser l'expression des citoyens par le financement des conseils de développement ?

Oui Non

Commentaires :

II) Eau – Espaces Naturels et paysages - Agriculture – Pêche - OGM

Réorientation de l'agriculture et de l'alimentation en aquitaine

Avec ses nombreux élevages, ses importations de milliers de tonnes de soja par an, notre région est grosse émettrice de gaz à effet de serre et contribue à la déforestation en Amérique latine, ainsi qu'à l'élimination de l'agriculture vivrière et à la destruction des exploitations familiales. De plus nous consommons en moyenne trop de viande pour notre santé.

La prétention « de nourrir la planète » affichée par le lobby de l'agriculture productiviste est contraire au principe de souveraineté alimentaire qui reconnaît à chaque peuple le droit de produire lui-même son alimentation. Aucun peuple sur la planète ne saurait dépendre pour son alimentation d'une autre nation, conquête légitime, véritable gage de paix entre les peuples sous peine d'être exposé à l'arme alimentaire.

Concrètement un changement des modes de production et des modes de consommation en Aquitaine pourrait se traduire par :

- une réorientation des productions animales avec davantage de lien au sol, plus d'autonomie alimentaire et plus de valeur ajoutée par unité produite
- une éducation à consommer moins de viande et plus de protéines végétales, de légumes et fruits
- le développement des productions végétales : maraîchage, céréales, légumineuses, fruitiers,...

10) Êtes-vous d'accord avec ce constat ?

Oui Non

Commentaires :

11) Afin de réduire la pression des productions animales sur notre environnement et de contribuer à une meilleure répartition des productions à l'échelle nationale, êtes-vous prêts à engager une démarche visant à limiter voir réduire la concentration des élevages les plus importants ? Si oui, comment ?

Oui Non

Commentaires :

12) Êtes-vous prêts à favoriser l'autonomie en protéines des exploitations agricoles ? Si oui, comment ?

Oui Non

Commentaires :

13) Comment comptez-vous contribuer à l'incontournable « évolution » alimentaire qui doit conduire à une réduction des consommations de protéines animale ?

Oui Non

Commentaires :

La réorientation de l'agriculture aquitaine vers le développement durable nécessite de modifier les pratiques et les productions sur les exploitations mais également de mettre en place sur nos territoires des systèmes alimentaires locaux de proximités (AMAP, circuits courts, coopératives, restauration collective locale Bio, ...).

14) Si vous êtes élu(e), mettez vous en place un schéma territorial de systèmes agricoles et d'alimentation durable afin de favoriser les circuits alimentaires de proximité (ex : à l'échelle d'un pays) ?

Oui Non

Commentaires :

La réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement, à savoir 20% des surfaces en agriculture biologique en 2020, va nécessiter une politique très volontariste de reconversion et d'installation. Malheureusement de nombreux candidats à l'installation ne trouvent pas de terres ce qui démontre l'inefficacité ou le dysfonctionnement des politiques actuelles d'installation ou d'outils comme la SAFER.

Des initiatives associatives, comme « Terre de liens » qui collecte de l'épargne afin d'acquérir des terres pour l'installation, tentent de pallier ces dysfonctionnements. Il faudrait une action de plus grande ampleur et seul un organisme public peut se prévaloir de gérer l'espace agricole et naturel qui est un bien commun.

15) Etes-vous favorable à ce que l'Etablissement Public Foncier (EPFR) de la Région, en liaison avec la SAFER, élargisse ses compétences à l'action foncière des espaces agricoles et naturels pour permettre l'installation d'agriculteurs en systèmes durables ou bio et l'acquisition publique d'espaces naturels? Comment selon vous l'EPFR pourrait-il faire le lien avec les volets agricoles et naturels des SCOT et des PLU ?

Oui Non

Commentaires :

16) Etes vous d'accord pour rendre obligatoire dans tout projet d'installation agricole une étude de faisabilité de la conversion de l'exploitation à l'agriculture biologique, afin d'éclairer le choix de tout candidat à l'installation ?

Oui Non

Commentaires :

17) Dans le même esprit, seriez-vous prêt à soutenir plus résolument les structures historiques de développement d'agriculture biologique et durable telle que la FRAB, les CIVAM et le Réseau Agriculture Durable qui ont joué un rôle de pionniers en la matière alors même que les organisations majoritaires agricoles s'efforçaient de démontrer que les méthodes alternatives ne constituaient que des niches ?

Oui Non

Commentaires :

Politiques agricoles et reconquête de la qualité de l'eau

Le modèle agricole conventionnel produit des matières premières pour faire tourner les industries alimentaires, mais peu de valeur ajoutée, et beaucoup de pollutions qui coûtent cher à la collectivité. Le revenu net agricole est inférieur au montant des subventions. Ces subventions, les droits historiques à prime, ont encouragé les systèmes les plus polluants et génèrent des distorsions de concurrence au détriment des systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Il y a urgence à mettre fin à ces incohérences.

Pour réussir la reconquête de la qualité de l'eau, une autre utilisation des fonds publics versés chaque année aux agriculteurs s'avère indispensable. Sans attendre la réforme de la PAC que nous réclamons, il pourrait être retenu, à titre expérimental, sur quelques bassins versants, de mettre dans un « pot commun » les références historiques de la PAC, les mesures agro-environnementales, les contributions des collectivités locales pour les actions bassins versants, et de définir - avec tous les partenaires concernés- les modes de production qui méritent un soutien financier public. C'est par la mise en œuvre d'une telle démarche qu'Augsbourg, Munich, New York... ont su reconquérir la qualité de leur eau.

18) Dans l'application française de la PAC, êtes-vous prêts à œuvrer avec les autres régions françaises pour que la France choisisse la régionalisation et la mutualisation des aides publiques (en remplacement des primes historiques) ?

Oui Non

Commentaires :

19) Êtes-vous prêts à œuvrer afin que **toutes** les subventions agricoles (et en premier lieu celles de la Région) soient dorénavant strictement conditionnées à des pratiques conformes aux principes d'un développement durable et solidaire, respectueuses de la santé des consommateurs, économiquement viables, plafonnées par actif agricole et soumises à une obligation de résultat environnementale (reliquats azotés, pesticides, phosphore, etc..) ?

Oui Non

Commentaires :

20) Agirez vous afin que la Région dispose des compétences en matière d'expérimentation sur l'eau et l'agriculture ?

Oui Non

Commentaires :

Le bocage avec ses talus est une des éléments primordiaux du patrimoine de notre région. Il est essentiel pour l'équilibre du paysage, la biodiversité, de préserver les filières bois énergies et développer le linéaire bocager. L'importance des talus en travers de la pente est considérable pour la reconstitution des réserves en eau dans les nappes phréatiques.

21) Quelles sont vos solutions pour la mise en place d'une politique de préservation et de développement du linéaire bocager?

Commentaires :

Espaces Naturels et paysages

La Région Aquitaine recèle de nombreux espaces de nature remarquables ou ordinaires, abritant des espèces rares, endémiques, ou plus courantes, mais représentatives d'habitats particuliers. Tous nécessitent des mesures de protection concertées efficaces. Il en est de même pour les paysages régionaux, porteurs des identités de nos territoires.

Comment jugez-vous la politique des espaces naturels et des paysages du Conseil Régional actuel ?

Commentaires :

Quelles sont vos propositions pour l'améliorer ?

Commentaires :

Dans le domaine des espèces remarquables, quelle est votre position sur le renforcement de la population ursine dans les Pyrénées ? Que proposez-vous ?

Commentaires :

OGM

L'essentiel des plantes OGM, d'origine importée, entrent dans l'alimentation animale sans que les consommateurs soient informés de leur présence, y compris lorsqu'il s'agit d'une restauration collective.

Les entreprises et exploitations agricoles qui font le choix d'une alimentation animale sans utilisation d'OGM doivent payer un surcoût lié à la traçabilité et à l'existence des doubles filières. Il est anormal de les pénaliser ainsi. Le surcoût devrait être à la charge des filières OGM, source du problème.

22) Etes-vous convaincu de la nécessité d'une Aquitaine sans OGM pour la santé des consommateurs, la protection de l'environnement et de la biodiversité et le choix d'une agriculture de qualité ?

Oui Non

Commentaires :

23) A l'instar de la Région Pays de Loire, êtes vous favorable à l'exclusion des OGM et des produits issus d'animaux nourris avec des OGM des restaurants scolaires dont le Conseil Régional a la charge, à savoir ceux des lycées ?

Oui Non

Commentaires :

24) A défaut de pouvoir interdire le déchargement des produits alimentaires OGM dans les ports aquitains, êtes-vous favorable à l'idée d'instaurer une taxe sur les importations d'OGM qui assumerait à 100% le financement des surcoûts de traçabilité des filières sans OGM ?

Oui Non

Commentaires :

Pêche Durable

25) Si vous êtes élu(e) comment comptez-vous concrètement favoriser le développement des techniques de pêches et d'élevage respectueuses de la ressource et de l'environnement (ex : pêche à la ligne du bar en raz de Sein ou l'exploitation de l'huître en Ria d'Etel) ?

Commentaires :

III) Santé – Environnement – Risque Chimique

Qualité de l'eau

La santé humaine dépend notamment de facteurs environnementaux (nature des polluants respirés, nuisances subies, etc.) et de l'alimentation, celle-ci incluant l'eau. Une eau saine pour tous, au robinet comme dans la rivière, tout au long de l'année, constitue un objectif à atteindre très rapidement et pas en 2027...

26) Dans le cadre du Plan Environnement Santé et afin de garantir à tous l'accès à une eau saine, êtes-vous prêt à étendre les analyses de l'eau à la recherche de résidus médicamenteux, vaccins, hormones, radioactivité, nanotechnologies... et à mettre à la disposition de tous les analyses complètes des eaux brutes et potables ?

Oui Non

Commentaires :

27) L'Europe et l'OMS recommandent de ne pas dépasser 25 mg de nitrates par litre d'eau brute. Êtes-vous prêt à prendre cette valeur pour objectif dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau en Aquitaine ?

Oui Non

Commentaires :

28) Êtes-vous favorable à la mise en régie publique de la production et distribution de l'eau dans les communes ou syndicats intercommunaux et à accompagner les collectivités qui le souhaiteraient ?

Oui Non

Commentaires :

Plan Santé Environnement

Le plan régional santé – environnement a pour effet de mettre en évidence des particularités épidémiologiques qui justifient une approche territoriale L'émergence de nouveaux risques, l'incurie collective dans la gestion de la prévention de risques désormais identifiés appellent à une vigilance et à une mobilisation des ressources et à une coordination des politiques.

29) Comment le Conseil Régional pourrait-il rendre plus transparent les études se rapportant à la relation santé –environnement et en informer les Aquitains ?

Commentaires :

Qualité de l'Air

La qualité de l'air se dégrade ! Les effets de sa pollution chronique plus ou moins importante sur la santé sont avérés et touchent d'abord des personnes sensibles (jeunes enfants, asthmatiques, déficients cardiaques ou respiratoires). Certains estiment qu'il en résulte 30 000 morts directes ou prématurées en France, soit environ 8 fois plus que le nombre de tués par accidents de la route dont on parle infiniment plus !...

Plus précisément, les manœuvres des avions créent d'énormes nuisances aux abords des aéroports (nuisances phoniques y compris nocturnes, pollution atmosphérique, retombées de kérosène imbrulé au décollage,...). Leur impact sur la santé n'a fait l'objet d'aucune étude à ce jour.

30) Si vous êtes élu(e), vous engagerez-vous à favoriser les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique qui ont été préconisées par différents plans, à savoir soutien au fret ferroviaire et création de nouvelles haltes SNCF autour des villes, développement des modes de transport « doux » (marche, vélo, bus, car, métro ou tram et TER) ?

Oui Non

Commentaires :

IV) Education – Formation

Education populaire au développement durable

Chacun doit se persuader qu'un nouveau type de développement écologiquement et socialement soutenable dépend de son comportement au quotidien, en tant que particulier, usager de la collectivité ou acteur dans son entreprise.

Par ailleurs, des citoyens entendent apporter leur contribution à la vie de la cité et entendent contribuer à l'émergence d'une démocratie participative sans laquelle, à l'échelon de nos territoires, le développement durable n'a aucune chance de se concrétiser.

31) A l'instar de la Région Nord Pas de Calais, êtes-vous favorable à la création d'un Centre Régional du Développement Durable chargé de la concertation, de l'éducation et de la formation pour tous au DDS ? Ce centre pourrait s'appuyer sur les acteurs locaux engagés dans l'éducation populaire et la mise en œuvre d'actions relevant du développement durable.

Oui Non

Commentaires :

Formation initiale et continue au développement durable

Il y a une meilleure prise en compte de l'éducation à l'environnement et de ses acteurs, et la mise en œuvre plus fréquente d'agendas 21 dans les lycées est engagée dans certaines régions. Mais globalement, la prise en compte du développement durable reste encore largement insuffisante dans la transversalité des parcours (lycées/universités/formation professionnelle).

- 32) Comptez-vous favorisez, dans le cadre d'un programme régional des stages, un module Développement durable pour tous les niveaux de formation (Niveau 5 à Bac + 5) et la mise en place à tous les niveaux (Niveau 5 à Bac + 5) de nouvelles formations professionnelles qualifiantes adaptées aux nouveaux besoins et nouvelles compétences (énergie, écohabitat, agriculture bio et durable, transports et mobilité, services à la personne) ?
 Oui Non

Commentaires :

- 33) Comment comptez vous intervenir sur les programmes de formation initiale et continue pour prendre en compte les nouvelles compétences nécessaires pour un développement durable solidaire ?
 Oui Non

Commentaires :

- 34) Considérez-vous que pour atteindre les objectifs du Grenelle en Aquitaine, il soit nécessaire de repenser la recherche et l'enseignement agricole ?
 Oui Non

Commentaires :

V) Economie locale et responsable

- 35) Êtes-vous favorable à conditionner les aides aux entreprises et les attributions des marchés du Conseil Régional à des critères sociaux et environnementaux ?
 Oui Non

Commentaires :

- 36) Comment envisagez-vous de soutenir la recherche dans les domaines des services et des produits du développement durable ?

Commentaires :

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (1 homme 1 voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique. En Aquitaine, elle s'identifie tant à des organisations identifiées par leurs statuts et occupant une place importante dans la vie économique (banques, mutuelles, etc.) qu'à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tel le commerce équitable et l'insertion économique.

- 37) Que pensez-vous mettre en œuvre pour renforcer l'emploi dans les champs de l'économie sociale et solidaire ?

Commentaires :

Des modèles régionaux de monnaie sont actuellement à l'essai en Europe car beaucoup d'individus et groupes recherchent des moyens de contribuer à la solution de la crise économique actuelle pour laquelle toutes les vieilles

recettes ne semblent plus fonctionner. Ces monnaies privilégient les besoins de la consommation locale et pourraient être la base d'un véritable contrat entre la ville et la campagne.

38) Êtes-vous favorable aux « monnaies fondantes » locales à l'instar de la monnaie SOL créée à Carhaix ou dans d'autres pays européens ?

Oui Non

Commentaires :

Comment jugez-vous le soutien aux associations du Conseil Régional actuel ? Comment pensez-vous, si vous êtes élu(e), l'améliorer ?

Commentaires :

Le tissu associatif régional recèle des énergies importantes et des compétences nombreuses. Vous engagez-vous à faire prioritairement appel à elles, si vous êtes élu(e), chaque fois que le Conseil Régional aura besoin de compétences externes ?

Oui Non

Commentaires :

VI) Energie – Transport – Habitat

Urgence Climatique

39) Par rapport aux objectifs de Kyoto-Copenhague, quels sont selon vous les objectifs que doit se donner l'Aquitaine par rapport aux réductions des émissions de carbone ?

Commentaires :

40) A l'instar de la Suède, êtes-vous favorable à ce que les appels d'offres de la Région Aquitaine, intègrent systématiquement un bilan carbone pour les biens et services commandés ?

Oui Non

Commentaires :

Autonomie Energétique

L'Allemagne s'est engagée à sortir du nucléaire d'ici 2020 en développant de manière ambitieuse les énergies renouvelables et les économies d'énergies.

41) Etes-vous prêt à viser l'objectif d'une autonomie électrique de la région à l'horizon 2030, **sans aucun recours au nucléaire, ni aux énergies fossiles** ? Si oui, quels seraient les grands axes de votre politique énergétique ?

Oui Non

Commentaires :

42) Vous engagez-vous à ce que tous les nouveaux bâtiments financés par la Région soit des bâtiments à basse consommation énergétique (BBC c'est à dire moins de 50 KWh/m₂/an) ?

Oui Non

Commentaires :

43) A l'instar du canton de Genève, êtes-vous favorable à l'interdiction d'installer des chauffages électriques dans les logements ?

Oui Non

Commentaires :

44) Quelle stratégie allez-vous mettre en place pour développer une culture citoyenne de la sobriété énergétique ? De la sobriété vis-à-vis des ressources naturelles en général ?

Commentaires :

Energies renouvelables

Selon un décret de 2008, les régions peuvent devenir productrices d'énergie. Les exigences du Grenelle et le financement imposé à EDF en matière de rachat offrent une chance à saisir pour le développement des énergies renouvelables.

45) Êtes-vous prêt à vous saisir de cette opportunité en proposant que la Région soit elle-même productrice d'énergie ?

Oui Non

Commentaires :

46) Êtes-vous prêts à favoriser les démarches collectives de citoyens et de collectivités locales afin de promouvoir des parcs de production locaux d'énergie éolienne, hydrolienne ou solaire ?

Oui Non

Commentaires :

47) Etes-vous favorable aux projets de micro-centrales électriques dans les vallées pyrénéennes ?

Oui Non

Commentaires :

Aménagement : arrêter de financer le passé !

De nombreuses sources confirment la diminution de la production mondiale de pétrole aux alentours de 2015. Ce fait condamne à très court terme le transport aérien et doit amener la Région à investir des moyens dans le transport ferroviaire. De manière identique l'avenir est aux économies d'énergies et à l'éducation à une sobriété énergétique.

48) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne pas financer d'aéroport ?

Oui Non

Commentaires :

49) Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à ne financer aucune centrale à gaz ou thermique et à placer cet argent dans un programme ambitieux et volontariste d'économie d'énergie ?

Oui Non

Commentaires :

50) L'autoroute Pau-Langon constitue un gâchis écologique et économique). Les budgets publics étant limités, l'argent pris par la route n'ira pas ailleurs. Vous engagez-vous à ce que les budgets prévus pour la création de nouveaux axes routiers soient affectés au développement de transports collectifs durables?

Oui Non

Commentaires :

Transport Durable

Il nous faut d'urgence, une politique des transports en commun économes en énergie qui s'adresse à tous les Aquitains, y compris en zone rurale.

51) Si vous êtes élu(e), créez vous un schéma régional d'harmonisation des déplacements durables (voyageurs et marchandises) afin de favoriser sur toute la région les alternatives à la voiture, sous la forme de pôles d'inter-modalité entre différents transports (bus, train, taxi collectif, auto partage,...) ?

Oui Non

Commentaires :

52) Que comptez-vous faire pour développer le transport par fret ou par cabotage ?

Commentaires :

Un habitat pour tous

L'accès à l'habitat n'est pas évident pour tous en Aquitaine car certaines zones subissent des pressions fortes (densité humaine, pression immobilière, résidentiel, ...) et pourtant il nous faut par souci de solidarité permettre l'accès aux logements pour les résidents permanents et plus spécialement les jeunes et les primo-accédants, un plan d'action prioritaire **sur l'habitat et le tertiaire, qui** représentent un enjeu prioritaire pour la maîtrise de l'énergie.

Un plan de réhabilitation thermique de l'habitat est nécessaire.

L'importance du parc des maisons secondaires en Aquitaine démontre l'attractivité de notre région mais pénalise également l'accès aux primo accédants à la propriété en faisant augmenter le prix de l'habitat, notamment sur le littoral.

53) Êtes-vous d'accord pour inciter, y compris financièrement, les communes à réaliser des réserves foncières pour le logement des résidents permanents, et plus spécialement des jeunes ? Quelles seraient vos actions pour atteindre cet objectif ?

Oui Non

Commentaires :

54) Vous engagez-vous à favoriser la rénovation de 5000 logements sociaux par an en leur conférant des caractéristiques de Bâtiment Basse Consommation ?

Oui Non

Commentaires :

55) Etes vous favorable à l'augmentation de la taxe foncière pour les logements inhabités afin d'alimenter un fond d'aide à l'acquisition des primo-accédants ?

Oui Non

Commentaires :

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ces questions.

Xavier Bouchet, président de la MNE de Pau

www.mne-pau.org